

Programme d'appui à la recherche pour les enseignants-chercheurs de collège

Critères et description

Projet de recherche	35%
<ul style="list-style-type: none"> • Originalité et innovation • Importance des travaux et contributions prévues à la recherche • Clarté et portée des objectifs • Clarté et pertinence de la méthodologie • Faisabilité et réalisme de l'échéancier • Justification du budget 	
Complémentarité et intégration de l'enseignant-chercheur dans le milieu d'accueil	35%
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée, pertinence et contribution de l'enseignant-chercheur en regard aux travaux en cours et en développement ainsi qu'à l'expertise déjà en place dans le milieu d'accueil • Démonstration d'un contexte propice et bénéfique à l'intégration de l'enseignant-chercheur dans le milieu d'accueil (partage ou complément d'expertise, thématique commune, outils de recherche, etc.) • Disponibilité et accès aux équipements, instruments ou plateformes technologiques 	
Excellence de l'enseignant-chercheur en recherche	15%
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances, expertise et expérience requises pour mener à bien le projet de recherche proposé • Qualité des contributions passées ou potentielles au domaine de recherche proposé 	
Retombées potentielles pour le collège et le milieu d'accueil et pertinence de la proposition au regard de l'enseignement collégial	15%
<ul style="list-style-type: none"> • Retombées potentielles pour le collège et le milieu d'accueil • Pertinence de la proposition au regard de l'enseignement collégial 	